

Province de Québec
Municipalité de Hope Town

Aux contribuables de la susdite municipalité

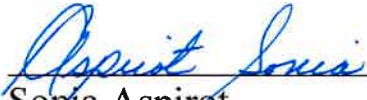
AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice-générale de la susdite municipalité, QUE:

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 4 juin 2025, le règlement
numéro 2024-03 modifiant le règlement numéro 2019-07 sur la gestion contractuelle.

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de
la loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau de la municipalité au
209, route 132 Ouest à Hope Town.

DONNÉ À HOPE TOWN, ce 18ième jour de juin 2025.


Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière